



CAHIER DES CHARGES CEDRAL LAP, LAMES À RECOUVREMENT POSE HORIZONTALE

DESCRIPTION

Bardage rapporté sur une ossature bois ou ossature métallique avec ou sans isolant à base de lames en fibres-ciment.

SUPPORT

- Le système CEDRAL LAP à recouvrement est applicable sur des parois planes et verticales en béton (DTU 23.1) ou en maçonnerie d'éléments enduits (DTU 20.1), neuves ou déjà en service, situées en étage ou en rez-de-chaussée. L'étanchéité à l'air incombe à la paroi support de la façade, le pare pluie est non obligatoire voire néfaste selon le cahier du CSTB 3316-V3.
- Le système CEDRAL LAP est applicable sur des Constructions à Ossature Bois, conformes au DTU 31.2 de 2019, le parepluie est obligatoire.

MATÉRIAUX

Les lames CEDRAL LAP Relief sont en fibres-ciment, sable et cellulose, semi comprimées et autoclavées. Ces produits sont conformes à la classe 2 (catégorie A) de la norme NF EN 12467 "Plaques planes en fibres-ciment".

GAMME

CEDRAL LAP Relief: dimensions d'une lame: 190 mm x 3600 mm - épaisseur: 10 mm.

ASPECT

La face vue CEDRAL LAP Relief présente un relief décoratif de type "cèdre".

La face cachée présente un aspect gaufré.

COLORIS

Finition colorée par peinture acrylique.

Couleur : à définir selon la gamme du fabricant.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Masse volumique à sec (selon NF EN 12467) : 1300 Kg/m³ ± 100
- -Tolérances dimensionnelles maximales : ±5 mm en Longueur
 - ± 2 mm en largeur
 - ± 3 mm en equerrage
 - ± 10% en épaisseur
- Variations dimensionnelles (de l'état sec à saturé) : ≤ 1,75 mm/m
- Réaction au feu :A2-s1, d0.

CARACTÉRISTIQUES MÉCANIQUES

- Résistance en flexion (selon NF EN 12467) : > 7 MPa.

Module d'élasticité E : > 4500 MPa

MISE EN ŒUVRE DES LAMES CEDRAL LAP

Les lames CEDRAL LAP sont clouées ou vissées sur des chevrons bois avec ou sans équerre sur le gros œuvre, ou sur profilés métalliques (par vissage), eux-mêmes fixés sur des équerres réglables à distance du gros œuvre. La pose en vêtage est possible.

ÉQUERRES

- Équerres réglables EQUERELO 100/150 ou système ISOLCO 3000 P de chez ETANCO.
- L'écartement entre équerres, mesuré le long du chevron, ne pourra pas excéder 1,35 m (en zone sismique 1 m maximum).

CHEVRONS BOIS

- Chevrons d'épaisseur minimum 50 mm, de largeur vue 65 mm minimum au niveau des joints et de largeur vue 50 mm minimum aux appuis intermédiaires pour une pose avec équerres.
- Chevrons d'épaisseur minimum de 27 mm, de largeur vue 65 mm minimum au niveau des joints et de largeur vue 50 mm minimum aux appuis intermédiaires pour une pose directe sur mur porteur.
- Chevrons d'épaisseur 27 mm minimum (40 mm minimum si réglementation feu) et de largeur 65 mm minimum pour une pose sur COB.
- Chevrons d'épaisseur 27 mm minimum, de largeur vue 100 mm minimum au niveau des joints et de largeur vue 60 mm minimum aux appuis intermédiaires pour une pose en vêtage.

Service Client
Tél. 0 808 809 867
(Service gratuit + prix appel)
infofrance@etexgroup.com





Chevrons en bois y compris ceux utilisés pour la mise en œuvre sur COB ayant une résistance mécanique correspondant au moins à la classe C18 selon la norme NF EN 338 de durabilité naturelle ou conférée de classe d'emploi 2 ou 3b avec obligatoirement bande de protection, selon le FD P 20-651.

PROFILÉS DOUBLEX:

- Acier nuance S235 JR selon les normes NF EN 10025 et NF EN 10027-1 galvanisé à chaud au minimum Z 275 pour les profilés d'ossature et d'angle.
- L'ossature doit être conforme aux spécifications du Cahier du CSTB 3194_V2.

ISOLANT

- L'isolant devra être certifié ACERMI, conforme aux spécifications du Cahier du CSTB3316-V3. Même en cas de pose en vêtage l'isolant devra être certifié ACERMI, conforme aux spécifications du Cahier du CSTB3316-V3 et avec un classement minimal I3S102L2E1.

BANDE D'ÉTANCHÉITÉ: bandes EPDM

- Les joints verticaux entre lames sont normalement prévus entre 2 et 3 mm maximum et toujours au droit d'un chevron bois ou métallique.
- Les chevrons bois seront recouverts obligatoirement d'une bande EPDM d'une largeur supérieure à celle de la face vue des chevrons (débord de l'ordre de minimum 10 mm de chaque côté).

POINTES

Pointes annelées en acier inoxydable A2, à tête plate Ø 5,5 mm, de dimension Ø 2,3 x 35 mm au minimum dont le PK caractéristique à l'arrachement dans un support bois (enfoncement de 25 mm) est au moins égal à 350 N.

VIS

Ossature bois : vis autoperceuse en acier inoxydable A2 à tête fraisée Ø 7,7 mm de dimensions Ø 4x 45 mm dont le PK à l'arrachement dans un support bois (ancrage de 35 mm) est au moins égal à 2652 N. Cette dernière permet de s'affranchir du pré-percage des lames.

Ossature métallique : vis autoperceuse en acier inox austénitique A2 à tête fraisée Ø 4,5 x 25 mm

PROFIL DE DÉPART, LAME D'AIR ET GRILLE ANTI-RONGEUR

- Un profil spécifique de départ est fixé en partie basse de l'ouvrage, les lames CEDRAL LAP sont ensuite fixées sur les chevrons en progressant de bas en haut, selon les recommandations du fabricant. Le bardage doit commencer à 150 mm du sol sur ossature bois, ou à 50 mm du sol fini sur ossature métallique.
- La mise en place d'une ventilation haute et basse permet d'obtenir une libre circulation de l'air entre le support et le produit de bardage CEDRAL LAP. Des entrées et sorties libres de section minimum suivant l'Avis Technique en vigueur doivent être aménagées.
- Une lame d'air ventilée de minimum 20 mm est ménagée est réalisée entre les lames et l'isolant (ou entre les lames et le gros œuvre en cas de pose sans isolant).
- La mise en place de la grille anti-rongeur est nécessaire en partie haute et basse du bardage (entrées d'air) et en reprise de ventilation au niveau des baies (linteau et appuis).

PROFILÉS D'HABILLAGE

- Profilés en tôle d'aluminium pré-laqué (conforme à la norme NF P 34.601) ou en tôle d'acier pré-laqué (conforme à la norme NF P 34.301) usuellement utilisés pour la réalisation des points singuliers en bardage traditionnel.
- Lames pour habillage des tableaux de fenêtre : gamme CEDRAL BOARD.

SOUBASSEMENT RENFORCÉ

En montage standard CEDRAL LAP, pose horizontale, le classement au choc est Q4.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Documentations techniques et commerciales du fabricant en vigueur.
- Avis Technique CEDRAL LAP 2.2/12-1533_Version en vigueur pose sur béton et maçonnerie d'éléments enduits.
- Avis Technique CEDRAL LAP 2.2/21-1830_Version en vigueur pose sur COB
- Cahier du CSTB 3316_V3
- Cahier du CSTB 3194_V2

NOTA:

- L'emploi de l'ossature DOUBLEX.

Service Client

Tél. 0 808 809 867 (Service gratuit + prix appel)

infofrance@etexgroup.com